



## POLITIQUE D'ADMISSIBILITÉ ET DE SOUTIEN DES ORGANISMES

# FORMULAIRE DE DEMANDE D'ADMISSIBILITÉ DES ORGANISMES

Service loisirs et culture

### À REMPLIR PAR L'ORGANISME

#### Informations sur l'organisme et son représentant

Nom de l'organisme :

Adresse complète de l'organisme :

Courriel de l'organisme :

Téléphone de l'organisme :

Site Internet et/ou page Facebook de l'organisme :

Mission de l'organisme :

Si votre organisme est reconnu par la Ville de Chambly dans le cadre de la Politique d'admissibilité et de soutien des organismes, les coordonnées de votre organisme pourront être rendues publiques sur les différentes plateformes municipales de communication. **Veillez cocher les coordonnées que vous souhaitez rendre publiques\***.

\*Sachez qu'il sera possible en tout temps de modifier ces informations en communiquant par courriel avec votre répondant municipal.

Adresse de l'organisme

Courriel de l'organisme

Téléphone de l'organisme

Site Internet et/ou page Facebook de l'organisme

Mission de l'organisme

Numéro NEQ de l'organisme :

Année de fondation de l'organisme selon le Registre des entreprises :								
<p>Champ d'intervention de l'organisme :</p> <table> <tr> <td>Sport</td> <td>Culture</td> </tr> <tr> <td>Loisir</td> <td>Vie communautaire</td> </tr> <tr> <td>Événementiel</td> <td>Environnement</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Autre, précisez :</td> </tr> </table>	Sport	Culture	Loisir	Vie communautaire	Événementiel	Environnement	Autre, précisez :	
Sport	Culture							
Loisir	Vie communautaire							
Événementiel	Environnement							
Autre, précisez :								
<p>Pour les clubs sportifs seulement, êtes-vous membre d'une fédération sportive ou d'une association régionale encadrant la discipline de votre organisme ?</p> <p>Oui, précisez laquelle :</p> <p>Non</p>								
Nombre d'administrateurs sur le conseil d'administration :								
Nombre de membres actifs :								
Date de la dernière assemblée générale :								
Services ou programmation offerts sur le territoire de Chambly :								
Nom du représentant de l'organisme :								
Courriel du représentant de l'organisme :								
Téléphone du représentant de l'organisme :								
<b>Documents obligatoires à joindre à votre demande</b>								
Copie de la charte (lettres patentes)								
Copie de la mise à jour annuelle au Registraire des entreprises du Québec								
Copie des règlements généraux de l'organisme								
<p>Copie du certificat d'assurance à jour :</p> <p>Protection de 2 M\$</p> <p>Protection de 5 M\$</p> <p>Autre, précisez :</p>								

Coordonnées des membres du conseil d'administration et du répondant officiel de l'organisme
Résolution du conseil d'administration attestant que l'organisme dépose une demande d'admissibilité à la Ville de Chambly en y indiquant le nom et/ou la fonction du représentant de l'organisme auprès de la Ville et qu'il s'engage à respecter les obligations qui en découlent, notamment les conditions gagnantes
Copie du rapport annuel présenté lors de la dernière assemblée générale annuelle
Dernière prévision budgétaire en vigueur
Pour les clubs sportifs seulement, copie de l'attestation de la fédération sportive ou de l'association régionale encadrant la discipline visée par l'organisme, et certifiant que l'organisation en est membre.  Ne s'applique pas
Copie de l'offre de services incluant la tarification si applicable
Statistiques de fréquentation aux activités de la dernière année complète d'activités
Code d'éthique des administrateurs, des participants et des bénévoles, incluant les situations de conflits d'intérêts, si disponible  Ne s'applique pas
Logo de l'organisme si disponible
<b>Rappel des engagements des organismes reconnus</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Être conforme aux exigences légales en vigueur (Registraire des entreprises du Québec).</li> <li>• S'assurer du respect des lois, politiques et règles en vigueur.</li> <li>• Appliquer les normes en matière de sécurité du public et respecter les règles relatives à la protection de la vie privée.</li> <li>• Se procurer les permis nécessaires à la tenue de certaines activités : la vente ou le service d'alcool, la diffusion de musique, les activités de loterie et la préparation alimentaire.</li> <li>• Respecter toutes les obligations et tous les engagements envers la Ville liés à la Politique d'admissibilité et de soutien des organismes.</li> <li>• Souscrire aux objectifs de la Ville portant sur l'accessibilité (tarification, horaire, clientèle, etc.).</li> <li>• Proposer et promouvoir une offre de services publique inclusive et non réservée exclusivement à un groupe spécifique (par ex. : pays de provenance ou retraités d'une organisation).</li> <li>• Accepter la présence occasionnelle du représentant du Service aux assemblées et aux réunions du conseil d'administration à titre d'observateur.</li> <li>• Remettre les coordonnées à jour des membres du conseil d'administration et du répondant officiel de l'organisme.</li> <li>• Informer le Service de tout changement administratif (liste des administrateurs avec les coordonnées, siège social, points de service, etc.) ou constitutif (charte, cessation des activités, etc.).</li> </ul>

- Démontrer une gestion financière saine et transparente selon les principes généralement reconnus, ainsi qu'une capacité de financement autonome.
- Ne pas utiliser sans autorisation le logo, l'image ou le sceau de la Ville de Chambly.
- Ne pas utiliser les ressources de la Ville à des fins personnelles ou pour un tiers (servir de prête-nom).
- Participer dans la mesure du possible aux démarches de concertation ou autres tables de comités de la Ville.
- Sur demande de la Ville et pour protéger la clientèle vulnérable, procéder au filtrage des personnes impliquées dans son organisation.

**Pour un soutien, vous pouvez communiquer avec :**

Service loisirs et culture  
Ville de Chambly  
240, boulevard Fréchette  
Chambly (Québec) J3L 2Z5  
Tél. : 450 658-2711  
Télec. : 450 447-4525  
[inscriptions@ville.chambly.qc.ca](mailto:inscriptions@ville.chambly.qc.ca)